

# Les rapports sociaux de sexe et la scolarité des enfants de parents migrants. Une étude exploratoire

Anette Goldberg-Salinas et Claude Zaidman

Volume 11, numéro 1, 1998

Éducation et émancipation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057966ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057966ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Goldberg-Salinas, A. & Zaidman, C. (1998). Les rapports sociaux de sexe et la scolarité des enfants de parents migrants. Une étude exploratoire. *Recherches féministes*, 11(1), 47–59. <https://doi.org/10.7202/057966ar>

Résumé de l'article

S'il est vrai que l'on dispose déjà d'un certain nombre de travaux sur la scolarisation des enfants de parents migrants en France, ceux-ci ont généralement été effectués, d'un côté, par des spécialistes de l'école qui ont pris en considération les inégalités sociales et le sexe mais ont délaissé l'«ethnicisation» ou, d'un autre côté, par des spécialistes de l'immigration qui ont tenu compte des inégalités sociales et de l'«ethnicisation/racisation» à l'école mais ont délaissé le genre. Cet article propose une approche transversale interdisciplinaire comparative qui articule, dans une perspective dynamique, l'appartenance sociale et la construction sociale des catégories de sexe et des catégories raciales ou ethniques. Il résume les résultats d'un bilan analytique de la littérature sur les enfants de parents migrants et l'école produite dans les différentes disciplines des sciences humaines ainsi que d'un bilan analytique de la présence des femmes dans la littérature sur les migrations, évalue les données statistiques disponibles et présente des éléments d'une enquête exploratoire.

# Les rapports sociaux de sexe et la scolarité des enfants de parents migrants. Une étude exploratoire

**Anette Goldberg-Salinas et Claude Zaidman**

La réussite scolaire des filles nées de parents étrangers semble actuellement une évidence dans l'opinion française. On a assisté en effet dans les années 80 à l'émergence d'un discours sur les jeunes filles, essentiellement des jeunes filles d'origine maghrébine, plus instruites et avec un taux de diplomation plus élevé que leurs frères.

Les filles sont-elles indicatrices du niveau de réussite des politiques d'intégration ou, au contraire, porteuses de nombreuses contradictions issues des rapports sociaux de sexe et d'origine ethnique qui accentuent leur exclusion?

Les chercheurs et les chercheuses remettent en question cette affirmation. Ainsi, s'est établie une double controverse dont les arguments reposent sur les éléments suivants.

D'abord, concernant l'ensemble des enfants étrangers ou de parents étrangers, certaines personnes concluent à un avantage relatif des enfants de parents immigrés sur les enfants français, à milieu social équivalent (Vallet et Caillé 1996). On parle alors d'un processus paradoxal d'intégration dans l'échec : «intégration car ils sont très fortement scolarisés et ne connaissent pas un taux d'échec très supérieur à celui des enfants français issus des mêmes catégories sociales, échec car ils sont confrontés à l'échec scolaire considérable de tous les groupes sociaux défavorisés» (Dubet 1989 : 32). Mais d'autres constatent le maintien des phénomènes d'exclusion et de relégation à leur sujet. Payet (1996 : 209), par exemple, souligne :

le décalage persistant entre les résultats des enquêtes macro-statistiques qui tendent à démontrer l'égalité voire la supériorité des performances et des carrières des enfants de migrants par rapport à celles de parents français et les enquêtes qualitatives, à une échelle micro, qui mettent en évidence des phénomènes de concentration ethnique dans des classes faibles et dans des classes défavorisées. Or cet écart définit un espace d'invisibilité travaillé par une double logique : une logique institutionnelle de censure des procédures de relégation et une logique ordinaire de surdétermination de la catégorie ethnique.

Ensuite, concernant plus particulièrement les filles de parents immigrés, tout en déplorant le manque de documentation sur les écarts de performance entre les sexes et sur la comparaison entre nationalités étrangères, Vallet et Caillé (1996 : 143-144) concluent : «toutes choses égales par ailleurs, l'avantage des filles étrangères sur les filles françaises est plus prononcé que celui des garçons étrangers sur leurs condisciples masculins». Mais pour Tribalat (1995),

d'une manière générale, le profil des filles de parents immigrés est assez voisin de la moyenne générale. Cependant, ces résultats doivent être analysés selon les nationalités, voire selon l'origine ethnique, et en tout cas il faut, dit-elle, abandonner l'idée d'une génération de jeunes femmes d'origine algérienne à l'avant-garde de la marche vers la modernité.

Ces divers éléments de controverse nous ont conduit à relire la littérature sociologique sur la scolarisation des enfants de parents migrants sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Nous avons, par ailleurs, mené une étude de terrain exploratoire concernant les sorties prématurées des filles du système scolaire, enquête effectuée à la demande du Service du droit des femmes du ministère du Travail et des Affaires sociales.

## **Les politiques scolaires et les débats sur l'interculturel**

Avant 1970, l'absence de directives précises a permis que soit largement implantée en France une politique scolaire assimilationniste. Après 1970, c'est l'idée d'intégration qui devient dominante et on assiste à une prise en considération par l'école publique de la spécificité culturelle des enfants migrants.

Dès lors, les travaux consacrés à la scolarisation des enfants de parents migrants dans les années 70 et 80 sont centrés sur l'accueil des enfants migrants, le contenu et les méthodes d'enseignement, avec deux types de littérature, toutes les deux à la frontière du champ de la recherche sociologique. L'une est plutôt produite par des chercheurs et des chercheuses en sciences de l'éducation ou dans le cadre de recherches-actions. Proches du terrain avec lequel ces personnes sont en contact, ces travaux examinent les mesures pédagogiques, leur application, leurs effets. L'autre, qui, elle, sera plutôt de l'ordre du politique, donc polémique, se développe autour du thème de l'interculturel, thème symbolisant une certaine conception de l'intégration :

La pédagogie interculturelle avait comme principe de base la volonté d'accueillir dans la pratique scolaire *l'ensemble* des références de *l'ensemble* des enfants de la classe, de l'école. «Parler de références culturelles au pluriel plutôt que de culture d'origine a deux objectifs : échapper au faux débat qui tend à lier toute vocation de la culture d'origine, soit à une vision passéiste, soit à une tendance à vouloir favoriser le retour des enfants dans leur pays; faire place à ce qui se forge comme références culturelles dans l'expérience même de la migration ainsi qu'aux références qui ne sont pas seulement de nationalité, de culture, de religion mais de classe» (Bachelet et Zaidman, 1985 : 19).

L'interculturel fut pris comme cible dans les années 80 dans le cadre d'un large débat sur l'école et sur l'immigration (Henry-Lorcerie 1986; Gauchet 1985). Mais il ne faut pas confondre les critiques faites au nom des dérivées, tel le folklorisme, et les rejets liés à une autre conception de la citoyenneté et de l'universalisme.

Deux débats interfèrent : celui qui concerne la défense ou la mise en cause de l'éducation traditionnelle en vigueur et celui de la conception républicaine de

la citoyenneté. Le débat sans issue – universalisme (abstrait)/particularismes – est ainsi alimenté par les conflits portant sur la pédagogie et le contenu des enseignements. L'école laïque française s'est constituée comme garante des valeurs républicaines. De ce point de vue, l'école est une avant-garde de la société. Les débats sur l'école reflètent les débats de la société concernant le principe de l'égalité des individus devant la loi et la conception de la citoyenneté.

Ici encore l'approche sociologique, voire politique, s'oppose aux acteurs et aux actrices de terrain et aux recherches à partir du terrain. D'un côté, on décrit les dispositifs particuliers comme une «gestion ethnique» de la scolarisation des enfants immigrés, de l'autre on met en cause la politique assimilationniste et le refus de prendre en considération les différences, toutes les différences, par l'école républicaine laïque.

Ces mesures politiques et ces débats autour de l'interculturel ne tiennent pas directement compte de la dimension sexuée, bien qu'elle soit sous-jacente à toute réflexion sur les différences culturelles. Avec l'affaire du foulard islamique, le débat politique sur l'intégration par l'école reprend avec force (Gaspard et Khosrokhavar 1995). Dès lors, on passe du discours neutre-masculin sur les enfants des parents immigrés, dont l'image sociale type est le travailleur immigré ou la travailleuse immigrée, à une focalisation sur les filles de parents immigrés musulmans.

Les filles sont ici doublement instrumentalistes et apparaissent non comme sujets mais comme support permettant de projeter l'ensemble des fantasmes concernant l'immigration.

D'une part, elles sont prétexte à un débat politique sur la laïcité où leur personne en tant que filles/femmes disparaît de fait, «la question des voiles à l'école» (Lorcerie 1995) donnant l'occasion de réouvrir un débat entre courants politiques qui dure depuis plus d'un siècle en France.

Par ailleurs, si dans tous les pays les femmes sont l'objet des relations interethniques, dans le débat français, le statut des femmes dans un groupe social est devenu l'indicateur de l'appartenance à la modernité (Todd 1994). Une fois de plus, les femmes sont l'objet des discours; leur mode d'existence sociale n'existe que comme indicateur de la capacité d'intégration du groupe considéré. Dès lors les filles deviennent emblématiques du processus de l'intégration «à la française». Leur meilleure réussite scolaire présumée sera signe de leur désir de rupture avec un milieu traditionnel, l'école libératrice étant pour elles le vecteur d'une insertion sociale et d'une émancipation sexuelle. Dans ce contexte, le problème du foulard est donc vécu comme une régression, une trahison. Le voile renvoie aux ratés de l'intégration par l'école, ratés dans lequel s'engouffrent les islamistes : pour ces jeunes filles, le voile est une identité de substitution, une revanche sur un environnement social générateur d'exclusion (Chérifi 1996). Il s'agit donc d'une nouvelle situation liée à la crise sociale et économique entraînant l'insuffisance de l'école dans sa fonction d'intégration.

## **La sociologie de l'éducation**

Ce domaine de recherche, qui se développe en France dans les années 60 et surtout 70, est centré sur le paradigme de la reproduction sociale. Ni le sexe comme catégorie sociale, ni la différence sociale et culturelle liée à l'origine nationale ou à la situation migratoire ne sont pris en considération. L'idéologie

assimilationniste de l'école républicaine domine largement, occultant les minorités. Paradoxalement, on voit émerger de concert ces deux dimensions – sexe et nationalité – au titre des «nouvelles variables» considérées, il faut le dire, avec beaucoup de méfiance par la sociologie de l'éducation. Il s'agit en quelque sorte d'emprunts à d'autres disciplines, ou des méthodes étrangères au courant principal de la sociologie de l'éducation.

À partir des années 80, il se produit un renversement de perspectives dans les travaux portant sur la scolarisation des enfants de parents migrants : on passe d'une problématique de l'échec avec une analyse centrée sur les handicaps ou les discriminations, ou les deux à la fois, à une interrogation sur la réussite. Cette évolution est parallèle à celle des travaux concernant les rapports de sexe, qui deviennent plus visibles et plus nombreux à partir d'une prise de conscience de la meilleure réussite scolaire des filles (Zaidman 1996). En même temps, la prise en considération de la réussite est une nouvelle façon d'interroger le processus de l'intégration. Avec l'ancienneté de l'immigration, d'une part, et la nouvelle donnée migratoire, d'autre part, un plus grand nombre d'enfants de parents immigrés réussissent sur le plan scolaire. Cela ne règle pourtant pas à la sortie du système scolaire les problèmes de valorisation de leurs diplômés dans l'insertion professionnelle du fait de discriminations à l'embauche (Aubert, Tripier et Vourc'h 1997). Cette réussite scolaire remet en question sur les capacités d'intégration des familles, les capacités d'intégration de l'école selon différents critères et, enfin, les stratégies différenciées des enfants.

Nous constatons que les travaux sur la scolarité des enfants de parents migrants restent à la marge de la sociologie de l'éducation comme nouvel objet de recherche au même titre que la scolarisation des filles : pour celles-ci, l'interrogation porte sur le paradoxe de leur réussite proclamée; pour les enfants immigrés (indistinctement filles ou garçons), sur la réalité de leur échec supposé. Dans les deux cas, il s'agit de minorités apparues comme diversification d'un public scolaire analysé avec de nouvelles variables – le sexe, l'appartenance à un groupe ethnicisé ou la nationalité. Le flou conceptuel en sociologie de l'éducation concernant le fait migratoire se marque dans le langage : on parlera successivement dans les travaux d'«enfants étrangers», d'«enfants immigrés», d'«enfants de travailleurs migrants», de «seconde génération», d'«enfants de migrants», ou de «minorité ethnique».

La définition du champ concernant les enfants de parents immigrés présente les mêmes difficultés que pour les travaux concernant les rapports de sexe : isoler les enfants d'origine étrangère contribue à l'étiquetage, à la construction des différences. D'un autre côté, le manque d'études précises efface des différences de trajectoires. Surtout, le rapprochement fourre-tout entre les variables «sexe» et «situation migratoire» semble bien indiquer l'impossibilité même de la mise en corrélation : les personnes immigrées n'ont pas de sexe.

Actuellement, l'investigation sociologique se déplace des grandes problématiques de la reproduction sociale à l'étude des banlieues, du quotidien, des agents et des agentes du système éducatif, de l'expérience scolaire, etc. (Charlot, Bautier et Rochex 1992; Dubet et Martuccelli 1996). Avec l'introduction de méthodes qualitatives inspirées de l'ethnographie, de l'interactionnisme ou des histoires de vie, l'étude des processus de scolarisation des enfants d'origine étrangère apparaît comme une des figures des cas scolaires ou des situations

analysées. Dans le même temps, d'ailleurs, s'agissant d'histoires singulières, le sexe de la personne visée est à tout le moins pris en considération. Il y aura donc bien dès lors mise en corrélation dans la description.

Des recherches récentes tendent à montrer l'inutilité des enquêtes mettant en relation origine ethnique et performance, l'intérêt se déplaçant vers l'interaction famille/école (Lahire 1995). Les familles immigrées sont des figures des familles populaires. Il faut toutefois remarquer que ces enquêtes se situent le plus souvent dans des (zones d'éducation prioritaire) (ZEP), ce qui détermine un cadre local caractérisé le plus souvent par des phénomènes de ségrégation. Doit-on pour autant se désintéresser de la scolarisation des enfants de parents immigrés? Peut-être faut-il cesser de penser en termes de réussite ou d'échec scolaire, penser autrement les différences, les penser dans le cadre de catégories construites par des rapports sociaux eux-mêmes en changement. De même, notons la nécessité de penser aussi la complexité des interférences ou des articulations entre types de rapports sociaux : classes, genre, origine culturelle ou nationale.

## La sociologie des migrations

Dans le cas de la population immigrante, les «jours provisoires» se transforment petit à petit en statut de «résident permanent» et en acquisition de la nationalité française; les enfants arrivés petits ou nés sur le territoire français au cours des années 60 et 70 deviennent adolescents ou adolescentes puis adultes au cours des années 80. Ceux-ci et celles-ci sont pour une bonne part français à la naissance ou naturalisés et, selon l'origine de leurs parents et leur milieu d'appartenance sociale, perçus et acceptés comme des enfants français à part entière, ou héréditairement immigrés (Minces 1986).

À partir des années 80 apparaît dans la *littérature consacrée aux personnes migrantes* la catégorie «jeunes immigrés», généralisable aux deux sexes, mais servant au départ à désigner des garçons plutôt que des filles. Elle se réfère aux enfants français de familles musulmanes (maghrébines en particulier) et n'est généralement pas utilisée pour les enfants d'origine portugaise, espagnole ou yougoslave, par exemple.

Au cœur de la problématique de la «deuxième génération», dans la première moitié des années 80, se trouvent des textes qui développent le thème des jeunes filles aux prises avec un conflit qui opposerait leur modernité aux valeurs de la société d'origine et, par conséquent, à leurs mères, gardiennes des traditions familiales.

Taboada-Leonetti (1983), notamment, met l'accent sur les itinéraires différenciés de filles et de garçons de parents immigrés et constate que les jeunes filles d'origine maghrébine se distinguent par des critères scolaires : au niveau d'études plus élevé, une meilleure scolarité, une meilleure pratique de la langue française, de bons rapports avec l'école et un plus grand investissement dans les études. Selon elle, les filles d'origine maghrébine, comparées aux filles d'origine ibérique, par exemple, sont celles qui réclament le plus fortement l'autonomie des jeunes par rapport aux parents et le droit de prendre des décisions en ce qui concerne les études et le mariage. Cette revendication est du reste soutenue par leurs mères complices qui les encouragent à poursuivre leurs études le plus loin possible, contrairement aux mères ibériques qui dirigent leurs

enfants vers des études courtes et les filles vers des métiers considérés comme féminins (coiffeuses, secrétaires, vendeuses, caissières).

L'émergence sur la scène publique des enfants de parents maghrébins, s'auto-nommant les «Beurs» (verlan du mot «Arabe»), fait en sorte que les problèmes identitaires et liés à l'autonomie des filles passent au second plan. Car, comme les parents immigrés et les jeunes issus de l'immigration avaient en commun les problèmes grandissants liés à la discrimination, à la ségrégation et au racisme, ces problèmes vont rapidement prendre le dessus sur ceux créés par le sexisme, aussi bien dans le milieu d'origine que dans la société d'accueil.

Les jeunes filles dites de la deuxième génération prennent à nouveau une place importante dans la production scolaire des années 90. Là encore, nous avons affaire à une surabondance de textes portant sur les filles maghrébines (algériennes et marocaines confondues), mais il y a aussi l'émergence de travaux sur les femmes d'Afrique noire (Nicollet 1992; Quiminal *et al.* 1997), et nous constatons une invisibilité presque totale des femmes ou filles originaires d'autres courants migratoires.

À une décennie d'écart, nous avons l'impression de retrouver les cadettes des mêmes familles, dont certains problèmes sont déjà vécus quelque peu différemment, l'exemple des aînées et les nouvelles données de la conjoncture obligent. Celles qui faisaient l'objet des travaux au début des années 80 sont maintenant devenus l'objet des travaux sur l'intégration, au même titre que leurs mères. Les thèmes traités sont les mariages mixtes, l'émergence du fait islamique au féminin, la diversification des comportements sexuels, les confrontations, les contradictions et les formes de compromis entre modèles familiaux traditionnels et modernité, la réussite scolaire et professionnelle (Goldberg-Salinas 1996).

Tout se passe comme si, d'un côté, le même processus spontané et invisible d'acculturation, qui n'est pas nommé comme tel, était en cours – leurs enfants en témoignent, par leur mode de vie, leurs choix existentiels et les mariages mixtes – de la même façon qu'il s'était de fait étalé sur deux ou trois générations pour les personnes d'origine polonaise ou italienne. D'un autre côté, l'intégration construite comme problème social devient l'objet de politiques à travers la problématique de la laïcité versus la poussée islamique, celle-ci étant incarnée par des femmes et des jeunes filles d'origine maghrébine et turque décidant de porter le foulard.

En ce qui concerne la scolarisation des filles, d'une part, les auteurs et les auteures notent un grand investissement dans la scolarité chez les plus jeunes sœurs, alors que les grandes appréciaient l'école principalement pour l'espace de liberté que leur apportait sa fréquentation. Les attitudes parentales traditionnelles s'étant assouplies, la réussite scolaire ferait de plus en plus partie des valeurs familiales et ouvrirait des champs du possible d'un point de vue de prise d'autonomie, d'accomplissement individuel et d'insertion sociale (Esterle 1991).

D'autre part, il semble qu'après un parcours scolaire présentant de meilleurs résultats que les garçons au primaire et au collège (premier cycle du primaire), les filles d'origine étrangère surféminisent les filières déjà très féminisées par les Françaises, les garçons s'acheminent vers des types de scolarité et des apprentissages techniques et scientifiques et dont les possibilités d'insertion sont plus nombreuses et perçues comme plus rentables; les filles

optent pour des études éventuellement un peu plus longues que celles des garçons, jusqu'au baccalauréat, mais avec des choix universitaires et des débouchés professionnels plus réduits ou, fortement féminisés, plus dévalorisés sur les plans scolaire et social (Laacher et Lenfant 1991).

Une lacune importante émerge de l'analyse documentaire qui, encore une fois, généralise aux filles «de la deuxième génération» ce qui n'a été étudié que chez les jeunes d'origine algérienne. Le silence caractérise celles qui sortent du système scolaire après le collège. Comme si cette sortie, phénomène vérifié également chez des filles ayant eu des parcours scolaires brillants, dérangeait puisqu'elle est implicitement considérée comme synonyme d'échec, incompréhensible dans un modèle de réussite fondé, entre autres choses, sur la continuité et la longueur des études.

Dans les années 90, les catégories «filles de migrants» ou «jeunes immigrées» ou «deuxième génération» englobent un champ encore plus complexe que dans les décennies précédentes. Ces termes servent à désigner des filles de parents migrants, algériens, marocains ou turcs, ayant ou non la nationalité française, tant de générations différentes (il n'est pas rare de trouver des écarts de dix ans entre les aînées et les cadettes d'une même famille) et ayant des rapports différenciés avec leur milieu d'origine et la société française. Il reste beaucoup de travaux à faire pour échapper aux généralisations et aux catégorisations ethniques qui risquent de fabriquer des exclusions justement parmi celles qui se trouvent sur le chemin d'une acculturation.

## L'étude exploratoire<sup>1</sup>

Le point de départ de notre travail étant un constat fait par des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales de sorties caractérisées comme prématurées du système scolaire de jeunes filles de parents migrants dans certains contextes, l'approche macro-statistique se révèle peu fructueuse.

L'analyse des sources statistiques disponibles et celle des résultats d'enquêtes des dernières années conduisent à un même constat, soit la difficulté de travailler à partir de statistiques scolaires nationales pour des raisons tenant tant à la collecte qu'au traitement des données.

On constate les difficultés à circonscrire la notion d'«immigré» et *a fortiori* celle d'«enfants d'immigrés». En outre, le système d'échantillonnage conduit à une grande difficulté pour analyser les effets contextuels. Il y a perte des repères significatifs liés à la situation migratoire, notamment les effets de regroupement et de ségrégation sociale, par le type d'échantillonnage. Enfin, il n'existe pas d'enquêtes statistiques mettant en corrélation sexe et nationalité : les données ne permettent pas d'isoler les jeunes filles immigrées et encore moins celles qui sont nées de parents migrants mais français de naissance ou par acquisition.

En ce qui concerne les panels, l'échantillon est généralement trop faible pour pouvoir isoler les jeunes filles immigrées par nationalité. On assiste alors à des regroupements de nationalité très ambigus, par exemple les personnes d'origine maghrébine, lusitaniennes et asiatique. Surtout, on ne peut pas saisir

---

1. L'étude à laquelle nous nous référons a été réalisée dans le cadre d'une convention entre le Service du droit des femmes (ministère du Travail et des Affaires sociales) et l'Université Paris 7 Denis-Diderot, donnant lieu à un rapport. Voir Goldberg-Salinas et Zaidman (1996-1997).

l'ensemble des populations visées par la problématique personnes étrangères/ personnes immigrées.

Tous ces éléments nous ont conduits à mener une enquête exploratoire combinant trois niveaux : l'établissement scolaire, la ville, l'Académie. Les terrains choisis l'ont été en fonction de leur intérêt pour le problème considéré (composition de la population) et en fonction de certains contacts. Des entretiens ont été faits auprès de jeunes filles, d'enseignantes et d'enseignants, de responsables d'établissement scolaire ainsi que de travailleurs sociaux et de travailleuses sociales.

Un des cas étudiés était celui de jeunes filles algériennes jointes par l'intermédiaire d'un centre socioculturel situé dans une ZEP de la région parisienne, où elles participaient depuis un an à un groupe de jeunes en situation de déscolarisation. Leur sortie du système éducatif a eu lieu à la suite du conseil de classe de 3<sup>e</sup>. L'orientation vers des contrats d'apprentissage en alternance, considérés comme voie de garage et de plus se déroulant dans des lieux éloignés de la commune de domicile, n'a pas été encouragée par les familles. La motivation de ces jeunes filles pour les études était grande et supérieure, selon elles, à celle de leurs frères. Elles ont eu une scolarité sans problèmes à l'école primaire, mais elles portent toutes le handicap de séjours de trois ou quatre années en Algérie (pour quelques-unes ce furent des départs non voulus et traumatisants) au début de l'adolescence, qui a cassé leur scolarité en France, engendré des difficultés en ce qui concerne la langue et préparé les échecs. Enfermées chez elles, sans beaucoup de contacts avec l'extérieur, sans école et sans activité rémunérée, elles reprennent auprès de leurs mères la place occupée auparavant par les sœurs aînées, maintenant mariées ou déjà divorcées. Elles font le ménage, la cuisine, elles s'occupent des plus jeunes frères, elles attendent. Elles attendent des papiers, une affectation, un stage, une perspective quelconque. Pendant cette attente, pour se faire aider et pouvoir échapper à l'emprise paternelle – les mères étant perçues par toutes comme complices, solidaires et encourageant la prise d'autonomie –, elles cherchent des stratégies de contournement aux blocages, se laissent prendre en charge par des travailleuses sociales ou des travailleurs sociaux qui ont la caution des parents et participent à certaines activités associatives dans les équipements du quartier.

Ces jeunes filles, âgées de 16 à 25 ans, semblent en retrait avec la représentation très positive et «battante» qu'elles ont de leurs propres grandes sœurs. Celles-ci, selon les récits, auraient été moins encouragées par leurs mères, auraient eu des difficultés à poursuivre des études à cause de conflits très grands avec les parents, auraient fini par accepter des mariages arrangés, parfois réussis, car les époux les avaient soutenues dans leurs revendications de poursuite des études ou de recherche d'un travail rémunéré, parfois échoués et suivis rapidement d'un divorce vécu sans drame, comme une ouverture vers la liberté.

Un autre cas étudié à partir d'éléments d'une enquête antérieure concerne les jeunes filles d'origine asiatique, interviewées dans des établissements scolaires (Goldberg-Salinas 1995). La situation semble s'y présenter de façon très différente. Les filles, surtout celles de culture chinoise, très réprimées sur le plan des sorties et de la mixité sociale et sexuelle, sont souvent encouragées par les familles, au même titre que les garçons, à suivre des filières longues et

souvent vues par d'autres milieux comme masculines. Les études des enfants sont perçues comme la voie royale d'ascension sociale, de récupération d'un statut détenu par la famille avant la migration, comme la possibilité de se faire une place dans la société d'accueil par l'entremise d'une professionnalisation réussie dans le cadre des réseaux diasporiques internationaux. Interrogés sur leurs projets d'avenir, garçons et filles souhaitent poursuivre des études supérieures dans les filières scientifiques ou technologiques. En ce qui concerne les filles en particulier, le temps et le lieu des études apparaissent aussi comme la possibilité de sortir, d'échapper à la pression familiale traditionnelle, d'avoir des activités en dehors de celles proposées par les associations communautaires. Plusieurs filles souhaitent suivre la voie de leurs aînées et étudier le droit ou la gestion et, simultanément, des langues orientales.

Parmi tous les enfants de parents immigrés, ce sont ceux et celles des Asiatiques (toutes origines confondues dans cette généralisation abusive) qui bénéficient de la meilleure représentation scolaire. En effet, le stéréotype de l'élève asiatique qui réussit bien (lié à celui des parents immigrés asiatiques discrets, travailleurs et qui s'intègrent sans poser de problèmes) a alimenté et alimente encore les représentations des responsables d'établissement scolaire, du personnel enseignant, de conseillers et de conseillères d'orientation, de même que leurs parents sont bien vus par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales ainsi que les responsables politiques. Par conséquent, comme la scolarité des enfants se déroule souvent sans problème, les orientations confortent les désirs et les projets des familles. Des responsables d'établissement scolaire nous ont fait remarquer, cependant, que tout cela est à nuancer et à relativiser, car, de plus en plus, cette population asiatique se différencie de l'intérieur. Les clivages apparaissent au sujet de la scolarisation des enfants, et l'émergence de situations familiales dramatiques touchant de très près les jeunes explique l'existence d'un certain nombre de cas sociaux, présentés par les responsables comme tout à fait exceptionnels et, pour cela même, ne méritant pas d'attention plus particulière.

De façon plus générale, quelques éléments reviennent dans les entretiens que nous avons pu effectuer avec des personnes-ressources, responsables d'établissement scolaire ou d'une mission locale, qui mériteraient d'être repris et approfondis dans des études à venir.

Les points essentiels sont le problème de la mobilité géographique restreinte des jeunes filles de parents migrants par rapport à leurs frères, pour des raisons de sécurité mais aussi en fonction du rôle dans la famille. La rapidité d'évolution dans la façon dont les problèmes se posent selon les nationalités et l'ancienneté de l'immigration apparaît. Par exemple, on constate que, pour beaucoup de jeunes d'origine maghrébine, le problème n'est plus celui de l'intégration mais celui de l'exclusion qui touche une partie des jeunes d'origine populaire; le problème de l'autonomie des filles renvoie à l'idée de stratégies des filles elles-mêmes dans leurs relations avec la famille et l'école.

Le problème des sorties prématurées du système scolaire se poserait essentiellement à l'heure actuelle pour des jeunes filles d'origine africaine et turque dont certaines font un fort investissement scolaire et subissent un arrêt brutal imposé par la famille. Du côté des garçons, on rencontre des processus d'échec important comme pour les jeunes d'origine maghrébine il y a quelques années. On constate donc bien une évolution rapide des processus migratoires :

ce sont par rapport aux familles africaines et turques que sont perçus désormais les problèmes d'intégration par les responsables et les gestionnaires.

Une enquête, à laquelle nous avons eu accès, relative à la participation des filles aux activités sportives et socioculturelles en banlieue parisienne, effectuée par la municipalité de Créteil en 1995, a porté sur les relations parents-filles et frères-sœurs. Si la scolarité est généralement bien admise et même voulue par les parents, la question des sorties (séjours scolaires ou vacances) est le sujet de conflit principal, le plus grave et le plus lourd de conséquences (fugue, tentative de suicide). Par ailleurs, on remarque que plus la situation des familles est défavorisée (chômage) ou fragile (primo-arrivants ou primo-arrivantes), plus les jeunes filles doivent faire face à des difficultés avec leur frère qui exerce l'autorité patriarcale à la place du père. Le contrôle de la conduite des jeunes filles est renforcé dans les structures du type communautaire (quelle qu'elle soit), où forts de leur fréquente organisation en bande, les jeunes hommes font la loi et en premier lieu avec leurs sœurs. Concernant les activités socioculturelles, à l'encontre du désir de protéger, de préserver et de surveiller les filles, celles-ci éprouvent naturellement le besoin de rechercher des activités ou des distractions hors du cadre de la ville, en dehors de tout regard familial ou communautaire.

L'étude que nous avons effectuée pour le Service du droit des femmes nous a permis de constater la carence en travaux portant sur la scolarisation des jeunes filles issues de parents étrangers ou migrants.

Tant du point de vue du lien avec les sociétés d'origine que de la gestion de la situation migratoire au quotidien et des relations avec la société d'accueil et ses institutions, les femmes sont plus que jamais mises en position de vecteurs des processus d'intégration. Avec l'aggravation du chômage, l'arrêt de l'immigration et la montée des mouvements xénophobes et racistes, les femmes sont au cœur des contradictions.

Surveillées par leurs pères et leurs frères comme dépositaires du maintien des traditions, mais, à l'inverse, surveillées par la société d'accueil comme indicatrices de la capacité d'intégration de leur groupe social d'origine, les jeunes femmes sont interpellées par les pouvoirs publics comme médiatrices inter- et intra-communautaires. Ainsi, le mariage est le lieu central de ces contradictions : d'un côté, la fermeture des frontières à l'immigration contribue à renforcer l'instrumentalisation des filles dans certains groupes sociaux, freinant un processus d'émancipation (Tribalat 1995); de l'autre, le taux de mariage mixte d'un groupe sera considéré comme l'indicateur principal de l'intégration de ce groupe.

Dans ce contexte, l'école avec ses principes égalitaires joue un rôle central en restant potentiellement un lieu à la fois de protection et d'ouverture. Les filles trouvent dans l'école les principes d'égalité entre les sexes et de refus du racisme qui peuvent leur permettre une forme d'émancipation à la fois économique et sexuelle. Toutefois, elles subissent, comme leurs frères, les mécanismes de ségrégation spatiale et donc scolaire qui freinent la possibilité d'intégration par l'école. Dans ce cas, elles peuvent subir de plein fouet les situations d'insécurité et de violence avec leur forte composante sexiste, liées à ces phénomènes d'exclusion. Dès lors, on assistera à des mouvements de recul des familles, qui chercheront à protéger les filles en les maintenant le plus possible sous le regard familial, ou à une tendance des institutions à séparer,

voire à opposer les filles bien intégrées sur le plan scolaire et leurs frères.

Nous pensons qu'il est absolument nécessaire d'élaborer des travaux qui prennent en considération les avancées à la fois dans les domaines de la sociologie de l'éducation, des rapports de sexe et des migrations. En effet, nous avons pu montrer que, dans les travaux actuels sur les enfants de parents immigrés, d'une part, et sur les rapports de sexe, d'autre part, très peu d'entre eux mettent en corrélation ces deux «nouvelles variables». De ce fait, les filles, rendues visibles par une certaine médiatisation des problèmes rencontrés, restent invisibles du point de vue des chercheurs et des chercheuses en éducation. Introduire la problématique des rapports de sexe dans les travaux concernant l'école et l'immigration nous paraît donc un objectif très important.

Anette Goldberg-Salinas  
Université Paris 7 Denis-Diderot

Claude Zaidman  
Université Paris 7 Denis-Diderot

## RÉFÉRENCES

- AUBERT, France, Maryse Tripier et François Vourc'h  
1997 *Jeunes issus de l'immigration : de l'école à l'emploi*. Paris, CIEMI/L'Harmattan.
- BACHELET, Prisca, et Claude Zaidman  
1985 «École et migrants, éléments d'analyse», *Travail*, 7 : 16-24.
- CHARLOT, Bernard, Elisabeth Bautier et Jean-Yves Rochex  
1992 *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*. Paris, Armand Colin.
- CHÉRIFI, Hanifa  
1996 «Jeunes filles voilées : des médiatrices au service de l'intégration», *Hommes et migrations*, 1201 : 25-31.
- DUBET, François  
1989 *Immigrations : qu'en savons-nous? Un bilan des connaissances*. Paris, La Documentation française.
- DUBET, François, et Danilo Martucelli  
1996 *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris, Seuil.
- ESTERLE, Maryse  
1991 «Dix ans après : regard sur l'évolution de la condition des jeunes filles d'origine maghrébine», *Migrants-Formation*, 84 : 133-148.

- GASPARD, Françoise, et Farhad Khosrokhavar  
1995 *Le foulard et la République*. Paris, La Découverte.
- GAUCHET, Marcel  
1985 «L'école à l'école d'elle-même. Contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique», *Le Débat*, 37 : 55-87.
- GOLDBERG-SALINAS, Anette  
1995 «Les jeunes issus de l'immigration asiatique à Marne-La-Vallée. Une définition identitaire complexe», *Migrants-Formation*, 101 : 46-60.  
1996 «Femmes en migrations : une réflexion sur l'état de la question en France», *Migrants-Formation*, 105 : 31-44.
- HENRY-LORCERIE, Françoise  
1984 «Interculturel ou insertion : l'école française au défi», *Grand Maghreb*, 33-34 : 57-60.
- LAACHER, Sman, et Alain Lenfant  
1991 «Où vont les jeunes filles quand elles vont à l'école? : remarques statistiques provisoires sur les élèves d'origine étrangère», *Migrants-Formation*, 84 : 177-189.
- LAHIRE, Bernard  
1995 *Tableaux de familles – Heurts et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris, Seuil.
- LORCERIE, Françoise  
1995 «Scolarisation des enfants immigrés : état des lieux et état des questions en France», *Confluences méditerranéennes*, 14 : 25-60.
- MINCES, Juliette  
1986 *La génération suivante : les enfants de l'immigration*. Paris, Flammarion.
- NICOLLET, Albert  
1992 *Femmes d'Afrique noire en France. La vie partagée*. Paris, L'Harmattan.
- PAYET, Jean-Paul  
1996 «La scolarisation des enfants et des jeunes issus de l'immigration en France : une revue de la littérature française», *Revue française de pédagogie*, 117 : 89-116.
- QUIMINAL, Catherine, *et al.*  
1997 *Les jeunes d'origine africaine en France. Parcours scolaires, accès au travail et destin social. Rapport d'étude*. Saint-Denis, Association pour la promotion de la langue et de la culture sonink (APS).

TABOADA-LEONETTI, Isabel

1983 «Les jeunes immigrées d'origine maghrébine et les filles d'origine ibrique de la seconde génération», *Hommes et migrations* : 5-19.

TODD, Emmanuel

1994 *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. Paris, Seuil.

TRIBALAT, Michèle

1995 *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris, La Découverte.

VALLET, Louis-André, et Jean-Paul Caillé

1996 «Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français», *Dossiers d'éducation et formation*, 67 : 1-153.

ZAIDMAN, Claude

1996 *La mixité à l'école primaire*. Paris, L'Harmattan.